



**PRÉFET  
DE LA SEINE-  
MARITIME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 5 janvier 2024

**PLAN HIVERNAL – DÉCLENCHEMENT « TEMPS FROID »**

**Compte-tenu des prévisions météorologiques pour les prochains jours, le préfet de la Seine-Maritime déclenche à compter de lundi 8 janvier 2024 l'alerte de niveau jaune « Temps froid » du plan hivernal.**

De ce fait, des places d'hébergement supplémentaires vont être ouvertes à compter de lundi 8 janvier et jusqu'à vendredi 12 janvier. Ce dispositif pourra être prolongé si les conditions météorologiques annoncées, avec des températures ressenties autour de  $-8^{\circ}\text{C}$ , se poursuivaient au-delà du 12 janvier.

**À Rouen :**

- Ouverture du **gymnase Catherine-Graindor**, pour l'accueil des hommes isolés (70 places) avec mobilisation du dispositif mobilité de la Croix-Rouge permettant d'acheminer les personnes sur les gymnases ouverts.

**Au Havre :**

- Ouverture du **gymnase Jacques-Monod**, pour les personnes isolées (50 places).
- Élargissement des horaires de l'accueil de jour au Havre et extension des horaires de maraudes jusqu'à 23 heures.

**À Dieppe :**

- Extension des horaires d'accueil du CHRS Vauban.

**Sur l'ensemble des territoires :**

- En fonction du niveau d'occupation des dispositifs, des places hôtelières supplémentaires pourront également être ouvertes durant la période de déclenchement, sur le territoire de Rouen, Le Havre, Dieppe, Elbeuf et Fécamp.

**Cabinet du préfet  
Service régional et départemental  
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14  
Mél : [pref-communication@seine-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-maritime.gouv.fr)

7, place de la Madeleine  
76036 ROUEN Cedex

Les équipes de la veille sociale (SIAO, accueils de jour, équipes mobiles, associations caritatives...) seront mobilisées pour repérer et orienter vers l'accueil téléphonique du 115 les personnes susceptibles de bénéficier de ces dispositifs.

Ces ouvertures en lien avec une chute annoncée des températures viennent en complément de dispositifs déjà mis en place depuis plusieurs semaines.

**Depuis le 1<sup>er</sup> novembre :**

- 28 places supplémentaires d'hébergement en CHRS (6 Dieppe, 20 au Havre et 2 à Elbeuf)
- Extension des horaires d'ouverture des accueils de jour à Rouen et à Dieppe
- Mise en place de maraudes supplémentaires à Dieppe

**Depuis la mi-novembre :**

- Ouverture du site Colette-Yver pour les femmes, familles et enfants (90 places). Ce dispositif restera ouvert jusqu'au 31 mars 2024.

**Cabinet du préfet**  
**Service régional et départemental**  
**de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14  
Mél : [pref-communication@seine-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-maritime.gouv.fr)

7, place de la Madeleine  
76036 ROUEN Cedex